



flash

ENSEIGNANTS EN LYCÉE PROFESSIONNEL,
EN SECTION D'APPRENTISSAGE ET EN EGPA

Elise DINNAT responsable VOIE PRO 974

seunsaelise974@gmail.com

Tel : 06.92.63.36.91

se-unsa.org

N° 3 – MARS 2020 (Tous nos flashes sont visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#))

Le flash complète la lettre hebdo réservée aux adhérents et qui concerne TOUT le second degré.

Les nouveaux programmes

Les nouveaux programmes de français, EMC, histoire-géo, maths, physique-chimie, PSE de première et terminale du bac professionnel sont publiés au BO du 6 février. Le Journal officiel du 5 février valide les arrêtés relatifs à ces programmes.

Le risque amiante

Les LP sont les établissements les plus touchés puisque 80% d'entre eux possèdent de l'amiante. Cependant la dangerosité de ce produit n'est visible que lorsqu'il est dégradé. Normalement les établissements doivent avoir accès au DTA (document technique amiante) mais parfois il est inexistant. Le SE UNSA vous conseille de vous rapprocher de votre direction afin d'exiger la consultation du dossier et/ou son élaboration (à poser sous forme de questions diverses au CA !). A la REUNION le parc immobilier de la REGION concernant les LP est problématique car la construction de la plupart de ces établissements date d'avant 1997 (date à laquelle l'amiante est interdite décret N° 96-1133 du 24 décembre 1996 mis en application dans le code du travail).

La réforme de la voie pro - Le comité de suivi

La co-intervention et le chef d'oeuvre

Le SE UNSA participe aux réunions du comité de suivi afin de porter les revendications des collègues dans l'application de la réforme. Lors de la réunion du 5 février, nous avons demandé à ce que des semaines soient banalisées pour la préparation de la co-intervention. Cela se fait déjà dans certains établissements et nous demandons la généralisation de cette organisation.

Les familles de métiers

En 2020, une nouvelle famille de métiers va faire son apparition : après celles liées aux métiers du bâtiment, à la vente et aux GA, la réforme touchera la famille du graphisme et de la communication visuelle, des études du prix et de la modélisation numérique, de la restauration, de l'aéronautique, de l'alimentation et de la beauté/bien être.

Le bilan des 1ères familles de métiers met en avant le manque de concertation entre les corps d'inspection, la direction et le Ministère. Le message était brouillé et le SE UNSA a sollicité tout au long de l'année une harmonisation des pratiques et un axe clair de développement. Le Ministère doit entendre les remontées du terrain.

La fin du DI (diplôme intermédiaire)

Sur la sellette depuis longtemps, il serait transformé en attestation mise ne place par le Conseil de classe mais le cadre et les critères seront nationaux. Nous veillerons à ce que les collègues ne soient pas perdants dans cette nouvelle formule car le CCF était extrêmement chronophage.

L'évaluation du chef d'oeuvre

Ce sera un oral coef 1 imputé à l'enseignement professionnel. Rapport du 5 page max pour servir de support à l'expression orale. Tout est dit dans le BO du 23 JANVIER. 1ere session en 2021.

La DGH

Lors du CTA de repli et pour la 1ere fois depuis longtemps, la voie pro gagne 24 supports ETP (équivalent temps plein). Malheureusement, cela ne suffira pas à contenir les mesures de cartes scolaires puisque les supports sont redistribués sur l'ensemble du territoire. Le SE-UNSA vous accompagne si vous êtes concernés.

Elise DINNAT responsable voie pro SE UNSA